

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

La séance ouverte à 18 H 00 est présidée par Madame Anne-Marie PHILIPPEAUX, Maire.

**CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du VENDREDI 6 DECEMBRE 2024**

DATE DE CONVOCATION :

28 Novembre 2024

PUBLIEE LE :

28 Novembre 2024

DATE D’AFFICHAGE DES  
DELIBERATIONS :

11 DEC. 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 27

PRESENTS : 22 au point n°1 puis  
23 à partir du point n°2

VOTANTS : 26 au point n°1 puis  
27 à partir du point n°2

**ETAIENT PRESENTS** : Mme A.M PHILIPPEAUX – M. S. GEFFROY –  
Mme M. TANNE - M. B. DUBOIS – M. F. NICAISE - Mme A.M VAN  
VEEN - Mme C. DOUIS – Mme E. PITEL - M. J.F GUILBERT – M. A.  
LENEZ - M. T. SAGET - Mme G. BERGOGNE – M. C. BENOIST - M. M.  
BRAQUET – M. F. DOUIS (à partir du point n°2) – Mme R. DAGORN -  
M. F. GERNIER - Mme N. LEBECQ-SALLARD - M. J. IGUAL – Mme S.  
BEAUDOUX - Mme A. PIERRE-CHAUCHAT –M. J.M HEUVELINE -  
Mme S. LAVALT.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : Mme C. OUINE – Mme I. MANGENOT  
Mme C. CHARPENTIER – Mme C. CHENEGRIN

Madame C. OUINE a donné pouvoir à M. J.F GUILBERT  
Madame I. MANGENOT a donné pouvoir à Mme E. PITEL  
Madame C. CHARPENTIER a donné pouvoir à M. C. BENOIST  
Madame C. CHENEGRIN a donné pouvoir à Mme S. LAVALT

Monsieur Alain LENEZ a été désigné comme secrétaire de séance et a  
accepté cette fonction.

Point n°6 - Délibération n° 24/58 : Budget Ville – Décision modificative  
n°2

## BUDGET VILLE – DECISION MODIFICATIVE N°2

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget principal de la Ville de l'exercice 2024 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
60612 – Fournitures non stockables – Energie - Electricité		61 397.76 €		
60613 - Fournitures non stockables – Chauffage Urbain		50 000.00 €		
63512 – Taxes foncières		12 527.00 €		
63513 – Autres impôts locaux (TH + Taxes sur les logements vacants)		15 801.00 €		
<b>011 – Charges à caractère général</b>		<b>139 725.76 €</b>		
64111 – Rémunération principale	140 000.00 €			
<b>012 – Charges à caractère de personnel</b>	<b>140 000.00 €</b>			
661122 – Intérêts – Rattachement des ICNE	4 912,76 €			
<b>66 – Charges financières</b>	<b>4 912,76 €</b>			
6419 - Remboursement rémunération personnel				30 000.00 €
<b>013 –Atténuations de charges</b>				<b>30 000.00 €</b>
7062 – Redevances et droits à caractère culturel				13 500.00 €
<b>70 – Produits des services</b>				<b>13 500.00 €</b>
7351 - Fraction compens. TFPB, taxe d'habitation sur les résid. princi.			70 000.00 €	
<b>73 – Impôts et taxes</b>			<b>70 000.00 €</b>	
73141 – Taxe s/consommation finale d'électricité				71 353.00 €
<b>731 – Fiscalité locale</b>				<b>71 353.00 €</b>
74718 – Autres participations - Etat				9 196.00 €
7473 – Participations Départements				4 100.00 €
74783 – Fonds de mobilisation départemental pour l'insertion				1 000.00 €
7485 – Dotation pour les titres sécurisés				5 004.00 €

<b>74 – Dotations et participations</b>				<b>19 300.00 €</b>
752 – Revenus des immeubles				10 660.00 €
<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>				<b>10 660.00 €</b>
6811 – Dotations aux amortissements		85 000.00 €		
<b>042 - Opérations ordre transf. entre section</b>		<b>85 000.00 €</b>		
722 – Immobilisations corporelles (travaux en régie)				<b>5 000.00 €</b>
<b>042 - Opérations ordre transf. entre section</b>				<b>5 000.00 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>144 912.76 €</b>	<b>224 725.76 €</b>	<b>70 000.00 €</b>	<b>149 813.00 €</b>

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
21314 – Bâtiments culturels et sportifs		80 000.00 €		
<b>21 – Immobilisations corporelles</b>		<b>80 000.00 €</b>		
2128 – Autres agencements et aménagement des constructions		5 000.00 €		
<b>040 – Opérations ordre transf. entre section</b>		<b>5 000.00 €</b>		
281318 - Amortissements des biens				85 000.00 €
<b>040 – Opérations ordre transf. entre section</b>				<b>85 000.00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>85 000.00 €</b>		<b>85 000.00 €</b>

La décision modificative n° 2 sur le budget de la ville s'équilibre à hauteur de 79 813.00 € en section de fonctionnement et 85 000.00 € en section d'investissement.

-----

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-4,

Considérant la délibération n° 24/26 du 12 Avril 2024 portant adoption du Budget Primitif 2024 ;

Après saisie et avis favorable de la commission des Finances et Ressources Humaines du 28 Novembre 2024,

Le Conseil Municipal :

■ **APPROUVE** la décision modificative n° 2 sur le budget de la ville selon l'état ci-dessus,

■ **AUTORISE** Madame le Maire ou son adjoint délégué à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE
	15	10	2	

-----  
Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations



LE MAIRE

*Philippeaux*

Anne-Marie PHILIPPEAUX